

INITIATIVE 2016

L'ESSENTIEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Initiative France soutient les entrepreneurs



En 2016, 16 700 entreprises ont créé ou sauvégarde 44 155 emplois avec le soutien d'Initiative France ; soit 4 % d'entreprises et 8 % d'emplois de plus qu'en 2015. 30 570 de ces emplois

sont des créations pures, soit 13 % de plus qu'en 2015. Le taux de pérennité de 90 % à trois ans des entreprises financées, laisse augurer que ces emplois seront durables.

Avec 1,336 milliard d'euros investis par le réseau et les banques dans ces entreprises, Initiative France confirme son impact sur le développement économique des territoires. Cette dynamique, nous voulons la préserver et la renforcer.

Dans un environnement territorial en grande mutation, ce sera un réel challenge pour les plateformes, leurs dirigeants et leurs partenaires sur chaque territoire.

Louis Schweitzer,
président d'Initiative France



CHIFFRES CLÉS 2016



186 M€
de prêts d'honneur

dont 23 M€ de prêts Nacre (dispositif public destiné aux demandeurs d'emploi).



1150 M€
de prêts accordés

par les banques en complément.

Février



FAITS MARQUANTS EN 2016



1 336 M€

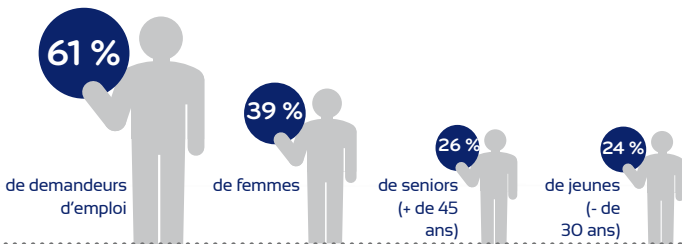
investis dans l'économie
des territoires



9 400 €

prêtés en moyenne
(prêts d'honneur Initiative).

16 700
entreprises
créées
et reprises,
dont 700
innovantes.



Avril

- Initiative France et Initiative Île-de-France accueillent les porteur(e)s de projet au Salon des entrepreneurs de Paris.

- Initiative France partenaire de la charte Entreprises et quartiers en faveur du développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Juin



- 6^e Université du réseau Initiative, organisée dans les Hauts-de-France, autour de l'accompagnement des entrepreneurs.



44 155 emplois créés ou sauvegardés

dont plus de 30 000 nouveaux emplois, soit + 13 % par rapport à 2015.

90 %

Taux de pérennité à 3 ans des entreprises soutenues.



56 000*

entrepreneurs en cours d'accompagnement et de remboursement de leur prêt d'honneur.

Juillet

- BNP Paribas et Initiative France renouvellent leur partenariat en faveur de l'entrepreneuriat innovant.

Oct.

- La Fondation Avril s'engage aux côtés d'Initiative France pour contribuer à dynamiser l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire dans les territoires ruraux.

Nov.

- Belle édition de la fête des parrains et marraines d'entrepreneur(e)s avec 60 événements partout en France et des web-conférences grand public.





16 200* bénévoles
dont
4 650* parrains.



9 150
parrainages
en cours.

** Données provisoires.*

Déc.



• L'entrepreneuriat féminin à l'honneur : remise des prix des concours Initiative au féminin en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, et des trophées Créatrices d'Avenir en Île-de-France.



940
salariés

travaillent aux côtés des
16 200 bénévoles dont 4 650 parrains,
partout en France, pour accompagner
les entrepreneurs.

Un réseau

au service de l'intérêt général

Un réseau

Chaque année, plus de 16 000 entreprises sont créées, reprises ou soutenues dans leur première croissance par les 222 plateformes Initiative France. 900 permanents et 16 000 bénévoles font vivre le réseau. Entrepreneurs et experts décident des financements dans 467 comités d'agrément, et 4 650 parrains et marraines accompagnent les nouveaux entrepreneurs pour passer les premières étapes en tant que chefs d'entreprises.

Un esprit

La force du réseau est de s'appuyer sur la solidarité territoriale, le bénévolat, la mobilisation de ressources publiques et privées, pour promouvoir l'émergence d'entreprises solides et la création d'emplois durables, afin que chacun puisse construire son projet et obtenir les moyens pour le réaliser.



Des résultats

Le taux de pérennité de ces entreprises est de 90 % à trois ans, contre 70 % au niveau national*. En 2016, les 16 700 entreprises aidées ont créé ou sauvé 44 155 emplois. 186 millions d'euros de prêts d'honneur ont fait levier sur 1,15 milliard d'euros de prêts bancaires.

* Source : Insee.

Aider

les créateurs et les repreneurs



L'expertise initiale consolide le projet

Au cours d'échanges approfondis avec le porteur de projet, la plateforme analyse avec lui, la réalité du marché potentiel et l'ensemble du plan d'affaires envisagé, pour éclairer l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet, et préparer la demande de financement.

Le prêt d'honneur pour renforcer les fonds propres

Un bon niveau de fonds propres, c'est essentiel pour la réussite des entreprises, afin de constituer la trésorerie de départ et d'obtenir un emprunt bancaire. Beaucoup de futurs entrepreneurs manquent de ressources pour cela. Le prêt d'honneur Initiative France répond à ce besoin.

Le comité d'agrément valide le projet

En recevant l'entrepreneur, le comité d'agrément valide l'adéquation personne / projet, et initie une relation de confiance avec l'entrepreneur. Chaque comité réunit les compétences indispensables à l'évaluation d'un projet entrepreneurial et du besoin de financement : économiques, commerciales, financières et juridiques.

L'accompagnement pérennise l'entreprise

Une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons : analyse partagée de l'évolution, mise en place de parrainages, animation de clubs et ouverture aux réseaux locaux de chefs d'entreprises.

Prenez l'initiative avec nous

Un prêt d'honneur
et un accompagnement pour



de votre entreprise